



TERMES DE REFERENCE

Addendum au « Plan de Développement Communal en Haïti »	
Lieu	Port au Prince, Haïti
Type de Contrat	Consultant en stratégie de développement durable et adaptation aux changements climatiques
Domaine	Développement durable et Changements climatiques
Langues demandées	Français et Créole.
Durée	45 jours sur 3 mois

1. CONTEXTE

Le consensus au sein de la communauté scientifique mondiale est sans équivoque : le changement climatique est incontestable et se manifeste localement par des événements météorologiques extrêmes tels que des périodes de sécheresse prolongées, des inondations fréquentes, des vagues de chaleur et des cyclones plus intenses. Les impacts du changement climatique sont observés à l'échelle locale à travers ces phénomènes météorologiques anormaux. En raison de sa situation géographique et de son manque d'infrastructures, Haïti est hautement exposé aux conséquences néfastes du changement climatique, notamment la dégradation de l'environnement, la pénurie d'eau, la famine, la propagation accrue de maladies vectorielles, ainsi que la destruction partielle ou totale de ses rares infrastructures existantes, etc. Ce qui affecte la stabilité et la capacité du milieu naturel à fournir des services écosystémiques et assurer la survie des espèces animales et végétales, incluant fournir les moyens de subsistance aux populations humaines les plus vulnérables. Ces effets néfastes du changement climatique intensifient les contraintes sociales, économiques, politiques et environnementales du pays, en anéantissant le peu de progrès obtenus dans la lutte contre l'extrême pauvreté.

C'est dans ce contexte qu'Haïti, en 2022, a parachevé son premier document d' « Intégration des risques liés au changement climatique dans les processus de planification du développement national en Haïti, Plan National d'Adaptation (PNA) », en vue de faire face aux effets désastreux du changement climatique. Pour ce faire, 340 actions, dont en moyenne 34 par département, réparties entre quatre secteurs prioritaires (Agriculture, Santé, Infrastructures, Ressources en eau), sont envisagées dans ce PNA et s'articulent autour

de la vision suivante : « Un pays de plus en plus résilient aux changements climatiques où le renforcement des capacités adaptatives de toutes les communes et l'adaptation prise dans ses multiples dimensions, alimentée par des données robustes sont au centre des processus de planification et de matérialisation du développement national durable ».

Néanmoins, si les grandes orientations et les actions prioritaires sont bien définies à l'échelle départementale, la problématique du changement climatique reste encore à cerner à l'échelle locale. Or, l'adaptation à l'échelle locale est cruciale pour le développement durable car les effets du changement climatique sont mieux appréciés à l'échelle locale, de même que les résultats des actions d'adaptation. D'autant plus que, les revenus et la subsistance de la population haïtienne, notamment en milieu rural, dépendent essentiellement des exploitations agricoles et des ressources naturelles ; lesquelles sont très sensibles aux changements climatiques. De plus, les dynamiques de développement, les difficultés, les besoins et les priorités des populations varient d'une région à l'autre.

De ce fait, l'intégration du changement climatique dans les Plans de Développement Communaux (PCD) représente un outil efficace pour effectuer une analyse objective des impacts et des vulnérabilités, ainsi que la hiérarchisation des mesures d'adaptation à mettre en œuvre ; voire un accélérateur de la décentralisation tant attendue par les communautés. Il est essentiel de considérer et de mettre en place des mesures de lutte contre le changement climatique à l'échelle locale afin de réduire efficacement et durablement la vulnérabilité des communautés locales, en accord avec les plans et les programmes climatiques nationaux. Cette approche permet de mieux prendre en compte les spécificités et les besoins des différentes communautés et de s'adapter aux réalités locales dans la lutte contre le changement climatique. Pour y parvenir, il est nécessaire que le changement climatique soit pleinement intégré dans le PCD qui, jusqu'à date, est le principal document de politique de développement local en Haïti. C'est dans cette démarche que le gouvernement haïtien, à travers les ministères de l'Environnement (MDE), de la Planification et la Coopération Externe (MPCE) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), lance cette consultation en vue de **l'élaboration d'un Guide d'Intégration des Changements Climatiques dans les Plans de Développement Communaux en Haïti**.

2. OBJECTIFS

❖ Objectif général

L'objectif général de ce mandat est de proposer de directive pour intégrer les actions d'adaptation au changement climatique au niveau régional en se basant sur l'approche APRIS du projet PNA et en capitalisation sur les directives développées dans le cadre du projet AP3C visant l'intégration des changements climatiques au niveau local à travers les Plans de Développement Communaux (PDC), en mettant l'accent sur les quatre secteurs prioritaires identifiés par le Plan National d'Adaptation (PNA) : l'Agriculture, la Santé, les Infrastructures et les Ressources en eau.

❖ Objectifs spécifiques

De manière spécifique, les objectifs de l'étude sont les suivants :

- Définir les lignes directrices favorables à la consolidation des politiques climatiques à l'échelle communale, à travers un ancrage institutionnel effectif et une coopération durable entre les gouvernements locaux, les organisations communautaires de bases (OCB), les organisations de la société civile (OSC), les organisations non gouvernementales (ONG), les centres éducatifs et le secteur privé.
- Produire les lignes directrices d'intégration d'ACC au niveau régional et local en se basant sur l'approche APRIS et la directive produite par le projet AP3C pour l'intégration de l'ACC au niveau local

3. RESPONSABILITÉS

Cette mission sera réalisée sous la supervision du PNUD en étroite collaboration avec le ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et le Ministère de l'Environnement (MDE), et de l'unité Résilience du bureau du PNUD, et du chef du projet PNA. Le/la consultant(e) devra travailler en étroite collaboration avec les autres partenaires ainsi que les ministères sectoriels concernés. Il/elle soumettra les livrables au chef du projet PNA pour les suivis de validation par les parties prenantes

4. PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Diagnostic participatif et identification des acteurs clés et des enjeux (forces, faiblesses, opportunités et menaces) du changement climatique pour le développement communal ;
- Analyse comparative des résultats du diagnostic participatif afin d'identifier les similitudes et les différences entre les communes et formuler des recommandations permettant de traduire les similitudes en objectifs communs (projets conjoints) de développement et les différences en entraide et partenariats entre les communes.
- Conception et mise à disposition des acteurs locaux des méthodologies et d'outils favorables à la mise en œuvre du PNA, la prise en compte des CC et des ODD dans le développement local/ communal ;
- La participation ou l'implication des jeunes, des femmes et des filles dans le processus d'élaboration de la directive au niveau régional et local,
- Proposition d'un ancrage institutionnel effectif et une coopération durable entre les gouvernements locaux, les organisations communautaires de bases (OCB), les organisations de la société civile (OSC), les organisations non gouvernementales (ONG), les centres éducatifs et le secteur privé.
- Elaboration d'un draft du Guide pour l'Intégration des Changements Climatiques au niveau régional et local (PDC) en Haïti
- Restitution et validation du guide

5. LIVRABLES ATTENDUS

#	Livrables	Échéanciers	Payment Schedule
1	Un rapport de démarrage comprenant une proposition de méthodologie et un plan de travail détaillé	5 jours	20% après la soumission du rapport

2	Draft du guide pour l'intégration d'Adaptation aux changements climatiques CC au niveau régional et local	30 jours	40% après la présentation du draft de la directive
5	Version validée du Guide d'Intégration des Changements Climatiques au niveau régional et local (dans les PDC) en Haïti.	10 jours	20% Après Restitution et validation du guide
	Total	45 jours	100%

6. AFFECTATION

Port-au-Prince, Haïti, avec des déplacements dans les communes.

7. COMPÉTENCES REQUISES

Le consultant doit posséder une expérience dans les domaines du développement durable, gestion et de l'exploitation durable des ressources naturelles, environnement, la géographie et en développement des outils d'aide à la décision (guides, de directives et de référentiel...) ainsi qu'une solide connaissance en stratégie d'adaptation aux changements climatiques.

8. QUALIFICATION REQUISE

Au moins une maîtrise en développement durable, environnement, sciences de la terre, géographie, aménagement du territoire, Planification, Génie rural, Génie civil

- Bonne connaissance en changements climatiques, en développement durable et en planification régionale
- Au moins 7 ans d'expérience générale et 3 expériences pertinentes dans des projets de développement durable, de planification régionale ou de développement des outils d'aide à la prise de décision
- Expérience professionnelle préférablement en Haïti dans développement durable ;
- Excellentes compétences analytiques éprouvées en analyse et en leadership ;
- Expérience confirmée en préparation de rapports écrits et leur présentation en public ;
- Bonnes compétences d'organisation, de gestion du temps et de facilitation ;
- La connaissance/compréhension des liens de dépendance existants entre développement durable et les changements climatiques.

9. AUTRES COMPETENCES

- Compétences linguistiques en français obligatoires et bonne connaissance du créole est un atout ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Excellente capacité dans la facilitation et l'animation des ateliers ;
- Capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

10. CRITÈRES DE SÉLECTION

- Proposition technique : 70/100
- Proposition financière : 30/100

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- CV détaillé avec des mandats similaires ;
- Une proposition technique et méthodologique décrivant l'approche que le consultant compte utiliser pour réaliser le travail ;
- Une proposition financière dûment signée ;
- Trois références (email, téléphone et adresse).